

## Voici une circulaire de l'ARS pour vous informer sur le virus Ebola :

Nous souhaitons vous transmettre de nouvelles informations concernant la maladie à virus Ebola. Le foyer actuel touche essentiellement la Guinée, le Libéria, la Sierra Leone. Aucun nouveau cas n'a été rapporté au Nigéria depuis quatre semaines. Une épidémie distincte affecte également une zone de la République du Congo

Le risque de survenue d'un cas en France est jugé faible mais ne peut totalement être exclu aussi; une vigilance particulière demeure nécessaire.

Le dispositif de prise en charge des patients est basé sur le repérage précoce des cas suspects par les professionnels de santé sur la base de la définition de cas actualisée par l'InVS :

**« Un patient suspect est défini comme toute personne présentant dans un délai de 21 jours après son retour de la zone à risque une fièvre, mesurée par un soignant, supérieur ou égale à 38°C ».**

La zone à risque définie au 02/10/2014 concerne les pays suivants :

- En Afrique de l'ouest : Sierra Leone, Guinée Conakry, Libéria et Nigéria
- En République démocratique du Congo ("Congo Kinshassa", province de l'Equateur (nord-ouest du pays)

Ces deux épidémies sont donc distinctes

Définitions /Points épidémiologiques disponibles sur le site de l'InVS :

<http://www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Fievre-hemorragique-virale-FHV-a-virus-Ebola/Point-epidemiologique-Ebola-Afrique-de-l-Ouest/Virus-Ebola-Point-epidemiologique-en-Afrique-de-l-Ouest-au-13-octobre-2014>

**La prise en charge d'un cas suspect repose sur un strict respect des précautions standard d'hygiène :**

- Patient : port d'un masque chirurgical ; isolement et limiter les contacts.
- Professionnel de santé : friction hydro-alcoolique pour l'hygiène des mains et mise en place des mesures « barrière » : a minima port de gants et de masque chirurgical.

**Appelez immédiatement le SAMU-Centre 15, qui en lien avec l'ARS et l'InVS mèneront l'évaluation épidémiologique de cas pour son classement en cas possible ou exclu, et qui organisera sa prise en charge.**

Vous trouverez en PJ les derniers documents d'informations du ministère en charge de la santé :

- Recommandations à l'attention des professionnels de santé exerçant en ambulatoire pour l'abord d'un patient cas suspect de maladie à virus Ebola
- **Une fiche et une affiche sur la maladie à virus Ebola**

Ces documents sont également disponibles sur le site dédié du ministère : <http://ebola.sante.gouv.fr/>

**Par ailleurs, afin de permettre d'informer la population, un numéro vert est disponible 7j /7 de 9h à 21h :**

**0800 13 00 00**